

L'âge ne doit pas être un désavantage

FARES, l'organisation faîtière des associations de seniors, lance à l'occasion de son jubilé une pétition contre la discrimination fondée sur l'âge.



Le vendredi 17 octobre 2025, la célébration du 35e anniversaire de la FARES a eu lieu au Parterre Rialto, à Bâle. La FARES est la « Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse ». Elle regroupe 30 organisations nationales, cantonales et régionales, comptant au total plus de 130'000 membres.

Un plan d'action national est demandé Mais la faîtière n'a pas seulement célébré son anniversaire : elle a

également lancé une pétition demandant une protection juridique contre la discrimination liée à l'âge.

La FARES formule les revendications suivantes :

1. Un plan d'action national pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, avec des objectifs et des responsabilités contraignants.
2. Des bases légales et des mesures spécifiques pour protéger contre la discrimination liée à l'âge – tant dans les relations entre l'État et les citoyen-ne-s que dans les rapports de droit privé.
La protection contre les discriminations multiples doit être garantie. Une attention particulière doit être accordée aux rapports de pouvoir asymétriques, par exemple dans les domaines du logement, des soins, de la santé et du travail.
3. Un service spécialisé central au niveau fédéral, s'occupant spécifiquement des questions liées à l'âge, doté des compétences nécessaires et soutenant la Confédération et les cantons dans la promotion d'une société sans discrimination. Les initiatrices et initiateurs s'appuient sur la Constitution fédérale suisse, qui interdit à l'article 8, alinéa 2 toute discrimination fondée sur l'origine, le mode de vie, le sexe, le handicap, la religion, les convictions philosophiques ou politiques, la « race » et également l'âge.

La discrimination liée à l'âge, une réalité quotidienne

« La discrimination fondée sur l'âge fait malheureusement partie du quotidien – sur le marché du travail, chez le médecin, dans le monde numérique, dans les institutions et même en politique », a déclaré Bea Heim, ancienne conseillère nationale socialiste et présidente de la FARES, lors de la cérémonie à Bâle.



Elle a cité comme exemple la réaction timide face à la violence envers les personnes âgées. Selon les estimations, entre 300 000 et 500 000 personnes de plus de 60 ans sont chaque année victimes de violence ou de négligence, et la Confédération n'a toujours pas pris de mesures à ce sujet.

La langue utilisée dans les médias et en politique est elle aussi discriminatoire lorsqu'il s'agit de l'âge : on parle de « tsunami gris », de « fardeau démographique » ou encore de « survieillessement ». Heim s'est dite particulièrement indignée par la proposition récente d'une jeune politologue visant à retirer le droit de vote aux citoyennes et citoyens au-delà d'un certain âge afin de « compenser » leur supposée « domination » sur les jeunes.



Christian Maggiori, professeur à l'Université de Fribourg, a présenté des études montrant que 34 % des Européens de 65 ans et plus déclarent avoir déjà été victimes de discrimination liée à l'âge. Lorsqu'on évoque des situations concrètes, ce taux atteint 80 %.

Maggiori estime que l'âgisme est aussi grave, voire plus grave, que le sexisme ou le racisme, mais que la société y reste beaucoup moins sensible. Les personnes concernées, de plus, minimisent souvent ces expériences – une forme d'auto-discrimination. Les conséquences se traduisent par une détérioration de la santé, du bien-être, mais aussi de la participation et de la reconnaissance sociales.

Pour les jeunes générations, il s'agit « d'apprendre à reconnaître quand nous agissons de manière âgiste, plutôt que de chercher des preuves que nous ne le faisons pas ».

Vers une nouvelle confiance en soi

La rencontre n'était cependant pas placée sous le signe du déficit.

Le thème en était : « Réinventer l'âge ».

Le professeur François Höpflinger, chercheur sur la vieillesse et les générations, a présenté les « perspectives d'une politique moderne de la vieillesse ». Ses piliers sont :

- La sécurité économique à la retraite, notamment grâce à un système de rentes solide.
- Des soins de santé de qualité et une meilleure promotion de la santé.
- L'intégration sociale à travers les réseaux, le soutien et des activités stimulantes.

Et, du côté des personnes âgées, un comportement responsable et sain (alimentation, activité physique, entraînement de la mémoire).

Selon Höpflinger, la relation entre jeunes et aînés devrait être fondée sur une « intimité à distance ».



Une trop grande proximité, comme le montrent plusieurs exemples, peut faire échouer des projets intergénérationnels.

En conclusion, il a affirmé qu'il ne faut pas une politique de la vieillesse, mais une politique des générations.

Angeline Fankhauser : « Allons-y de bon cœur ! »

Un autre moment fort de la journée fut la présentation de la nouvelle biographie d'Angeline Fankhauser. De 2000 à 2009, l'ancienne conseillère nationale socialiste a été présidente et co-présidente de la VASOS, aujourd'hui âgée de 35 ans. Elle a également été l'une des forces motrices derrière la création du Conseil suisse des seniors (CSS) – organe consultatif du Conseil fédéral – qu'elle a co-présidé de 2001 à 2005.



Issue de milieux très modestes, Angeline Fankhauser, née en 1936 à La Rippe (VD), a consacré toute sa vie à la défense des droits des femmes, à la justice sociale, à la protection et au respect des réfugié·e·s et des personnes défavorisées.

Sa devise, hier comme aujourd'hui, est : « Allons-y de bon cœur ! » (ou en allemand : « Beherzt voran. »).

Dans un entretien avec Marc Joset, auteur de la biographie, elle a déclaré :

« Nous avons parcouru un long chemin, mais nous sommes encore loin de la justice. »

Et, interrogée sur ses sentiments face au livre fraîchement imprimé :

« Je ne regarde plus beaucoup en avant, et encore moins en arrière. Chaque jour, je me réjouis simplement d'être en vie. »



Heinz Weber (Graue Panther Nordwestschweiz)

Marc Joset : « Allons-y de bon cœur. » Angeline Fankhauser - Portrait d'une femme politique. Éditions ETUM, Arlesheim, 2024, 172 pages, illustrées, CHF 86.-
Commandes : info@marcjoset.ch